



# COMMUNE DE LORMAYE

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 AVRIL 2023 à 20 h 30

Présents : M. THIROUIN Bertrand (**sauf point n° 4 / Réf 2023/8 – n'a pas pris part au vote**), Mme DAVOUST Sylvie, M. JOUVELIN Patrick, M. MAILLARD Patrick, Mme DALLOZ Sandrine, M. ROBERGE Cédric, M. MARTIN David, Mme GRAND Pascale, M. BIDET Philippe, Mme SAINTOT Guylaine, M. DUC Michel, Mme GEFFROY Sandrine et M. KWASNIESKI Jacky

Absents excusés : Mme GOUIN (donne pouvoir à M. MAILLARD Patrick) et M. DE BOISFOSSÉ Thibault

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 MARS 2023 (Réf 2023/6) - Approuvée

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

### COMPTE DE GESTION 2022 (Réf 2023/7) - Approuvée

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Réf 2023/8) – Approuvée

COMPTE ADMINISTRATIF 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Résultats reportés (2021)		30 373.00 €		78 031.08 €		108 404.08 €
Opérations de l'exercice	312 742.28 €	335 919.44 €	291 055.07 €	224 397.43 €	603 797.35 €	560 316.87 €
TOTAUX	312 742.28 €	366 292.44 €	291 055.07 €	302 428.51 €	603 797.35 €	668 720.95 €
Résultats de clôture		53 550.16 €		11 373.44 €		64 923.60 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	312 742.28 €	366 292.44 €	291 055.07 €	302 428.51 €	603 797.35 €	668 720.95 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		53 550.16 €		11 373.44 €		64 923.60 €

POUR : 13      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

### AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2022 (Réf 2023/9) - Approuvée

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

(...)

En conséquence, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants, d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

➤ à titre obligatoire :

• au compte 1068 pour apurer le déficit d'investissement (+ compte des restes à réaliser) : 0,00 €

➤ le solde disponible 53 550,16 € est affecté comme suit :

• affectation complémentaire en réserves au compte 1068 : 0,00 €

• affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 53 550,16 €

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023 DES TAXES DIRECTES LOCALES (Réf 2023/10) - Approuvée

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

(...)

Et c'est pourquoi, après délibération et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal ratifie les chiffres suivants :

	<u>Taxe Foncière (bâti)</u>	<u>Taxe Foncière (non bâti)</u>	<u>Taxe d'habitation (résidences secondaires)</u>	<u>Allocations compensatrices</u>	<u>Contribution coefficient correcteur</u>	
<u>Taux</u>	38.73 %	28.88 %	9.85 %			<b>Total des recettes</b>
<u>Recettes attendues en 2023</u>	236 214 €	3 812 €	7 821 €	680 €	- 31 914 €	<b>216 613 €</b>

## BUDGET PRIMITIF 2023 (Réf 2023/11) - Approuvée

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

M. le Maire soumet au Conseil le budget primitif 2023 suivant :

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chapitre D 011 Charges à caractère général	94 849,91 €	Chapitre R 002 Résultat de fonctionnement reporté	53 550,16 €
Chapitre D 012 Charges de personnel et frais assimilés	83 080,00 €	Chapitre R 013 Atténuations de charges	400,00 €
Chapitre D 023 Virement à la section d'investissement	58 087,19 €	Chapitre R 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 300,00 €
Chapitre D 042 Opérat* d'ordre de transfert entre sections	16 178,59 €	Chapitre R 73 Impôts et taxes	29 048,00 €
Chapitre D 65 Autres charges de gestion courante	150 032,00 €	(731) IMPÔTS DIRECTS LOCAUX	216 613,00 €
Chapitre D 66 Charges financières	2 364,47 €	Chapitre R 74 Dotations, subventions et participations	89 154,00 €
		Chapitre R 75 Autres produits de gestion courante	14 500,00 €
		Chapitre R 76 Produits financiers	2,00 €
		Chapitre R 77 Produits spécifiques	25,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>404 592,16 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>404 592,16 €</b>

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>			
<u>DÉPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chapitre D 16 Emprunts et dettes assimilées	25 975,22 €	Chapitre R 001 Solde d'exécution de la section d'investis. reporté	11 373,44 €
Chapitre D 20 Immobilisations incorporelles (204)	15 750,00 €	Chapitre R 021 Virement de la section de fonctionnement	58 087,19 €
Chapitre D 21 Immobilisations corporelles	72 000,00 €	Chapitre R 040 Opérat* d'ordre de transferts entre sections	16 178,59 €
		Chapitre R 10 Dotations, fonds divers et réserves	9 562,00 €
		Chapitre R 13 Subventions d'investissement	18 029,00 €
		Chapitre R 16 Emprunts et dettes assimilés	495,00 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>113 725,22 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>113 725,22 €</b>

(...)

Après délibération, le budget primitif 2023 ainsi présenté est adopté à l'unanimité des votants.

## FONGIBILITÉ DES CRÉDITS : DÉTERMINATION DU TAUX (Réf 2023/12) - Approuvée

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

(...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- AUTORISE M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section,
- DONNE tous les pouvoirs à M. le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE (SIRP) DE SENANTES, SAINT-LUCIEN, COULOMBS, LORMAYE (Réf 2023/13)**

- Approuvée

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

**Les changements concernent :**

- **L'article 2 point 2 sur l'organisation et la gestion des services périscolaires :**
  - La cantine et pause méridienne
- **L'article 6 : la mise à jour** de la trésorerie de rattachement.

Les autres articles ne sont pas modifiés.

**PRISE DE LA COMPÉTENCE PÉRISCOLAIRE DE LA COMMUNE DE GALLARDON PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES EURÉLIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 (Réf 2023/14) - Approuvée**

POUR : 14      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0

Les Présidents de séance,

Le Maire,  
M. Bertrand THIROUIN

L'adjointe au Maire,  
Mme Sylvie DAVOUST

Le secrétaire de séance,  
M. Cédric ROBERGE